



# Destination Champsaur

## Séjour sportif adapté

CDSA 38

7 Rue de l'Industrie 38 327 EYBENS Cedex  
04.76.26.63.82 / emilie.cdsa38@gmail.com  
sportadapte38.fr

28 oct au 1<sup>er</sup> nov 2020

## INFOS Séjour

### Au programme

- Randonnée pédestre
- Randonnée avec un âne
- Escalade
- Visite ferme pédagogique
- Activités aquatiques (sous réserve)
- Frisbee-golf
- Tir à l'arc



Toutes ces activités seront adaptées aux capacités de chaque participant.

Le séjour et les activités sportives seront encadrés par 3 accompagnateurs dont certains diplômés en Activité Physique Adaptée.

Le CDSA 38 se réserve le droit de modifier le programme des activités selon les conditions météorologiques et les besoins du groupe.

Le lieu de rendez-vous se fera sur le parking de la Maison des Sports à Eybens le mercredi 28 octobre à 9h pour le départ et le dimanche 1<sup>er</sup> novembre à 17h pour le retour.

### Hébergement

L'hébergement se fait en pension complète à La Pousterle à St Jean St Nicolas (Hautes-Alpes).

## INFOS Inscription

### Inscription

Documents à fournir :

- **Fiche d'inscription «Destination Champsaur»**

- **Dossier sportif 2020-2021** ou **renouvellement dossier sportif 2020-2021** : ce dossier sera valable pour toutes les inscriptions 2020-2021. Il comprend les renseignements Licence Sport Adapté (demande de licence si besoin), les renseignements médicaux....

Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 28 septembre 2020 dans la limite des places disponibles.

**Les inscriptions seront traitées dans leur ordre d'arrivée, par courrier, cachet de la poste faisant foi, dossier sportif complet, fiche d'inscription remplie et règlement versé au CDSA 38.**

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter : emilie.cdsa38@gmail.com ou 04.76.26.63.82.

## Tarifs et règlements

### Sont compris dans le prix du séjour :

- Hébergement en pension complète,
- Transport,
- Frais d'organisation,
- Frais d'encadrement sportif
- Animations, activités collectives, visites, activités physiques proposées par l'équipe d'encadrement, locations du matériel nécessaire aux activités.

### Ne sont pas compris dans le prix du séjour :

- La prise de licence et d'assurance,
- Les achats personnels, ainsi que toutes dépenses liées à des activités non prévues au programme,
- Les frais médicaux, ils pourront être avancés mais seront refacturés.

### Règlement du séjour :

Le séjour doit être intégralement réglé lors de l'inscription.

Les règlements doivent être effectués à l'ordre du CDSA 38 par chèque (bancaire ou postal), par virement bancaire ou par Chèques Vacances ANCV.

## Désistement/Annulation

Le CDSA 38 se réserve le droit d'annuler le séjour si le nombre de participants s'avère insuffisant.

Toute annulation du participant après inscription devra être signalée par écrit (courrier postal ou mail) et entraînera la perception de frais d'annulation :

- du jour de l'inscription au 8ème jour avant le début du séjour : aucun frais ne sera retenu,
- du 7ème jour à l'avant-veille du début du séjour : 25% du montant total sera retenu.
- de l'avant-veille au début du séjour : 50% du montant total sera retenu.

En cas de remplacement, les frais d'annulation seront de 10% du prix du séjour quelle que soit la date d'annulation.

## Rapatriement

Le retour anticipé d'un participant est décidé d'un commun accord entre l'équipe et les responsables du CDSA 38 après consultation des parents/équipe éducative de la personne concernée.

Toute demande ou réclamation après le séjour sera traitée lors du comité directeur suivant.

## Aides Financières

### Nous acceptons :

Pour le règlement du séjour :

- les chèques ANCV,

Pour la prise de licence :

- Pour les 10-15 ans : le «Pass'sport» du Pack'réentrée donne une réduction de 15 € (Info sur isère.fr),
- Pour les 15-25 ans : Le Pass'Région donne une réduction de 30 € sur l'adhésion à un club sportif, cette aide passe à 60 € (pour les jeunes en situation de handicap).

Infos sur [jeunes.auvergnerhonealpes.fr](http://jeunes.auvergnerhonealpes.fr).

### Les organismes suivants peuvent accorder des aides couvrant une partie des frais du séjour :

(se renseigner directement auprès d'eux) :

- Demande de participation financière auprès de la MDA : demande de PCH (Prestation de Compensation du Handicap) au titre des aides spécifiques ou exceptionnelles ou au titre des aides pour les surcoûts liés au transport. S'y prendre très à l'avance, les délais de réponses sont longs,
- Les mutuelles,

- Services Sociaux : DDCS,
- Les communes et CCAS,
- Les comités d'entreprises : les structures employant plus de 50 salariés peuvent prendre en charge une partie ou la totalité d'un séjour,
- La CPAM dispose d'un fonds de secours exceptionnel (dans les cas de situation financière très difficile),
- Les caisses de retraite,
- Associations diverses (Secours populaires, Secours catholique...).

Dans tous les cas, l'attestation de prise en charge financière est à fournir au moment de l'inscription.

### **Droit à l'image**

Les parents ou représentants légaux des personnes accueillies sur le séjour autorisent le CDSA 38 à utiliser gracieusement photos ou films où figure la personne dans le cadre des activités des séjours sportifs pour utilisation dans les brochures ou sur le site Internet de l'Association. Si vous ne souhaitez pas que le CDSA 38 utilise photos et films de la personne, joindre une lettre au dossier d'inscription le mentionnant.

### **Loi informatique et libertés**

Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, n°78/17 du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.



# Destination Champsaur

## Séjour sportif adapté

**CDSA 38**

7 Rue de l'Industrie 38 327 EYBENS Cedex  
04.76.26.63.82 / emilie.cdsa38@gmail.com  
sportadapte38.fr

28 oct au 1<sup>er</sup> nov 2020

### FICHE D'INSCRIPTION « Destination Champsaur »

**Nom :** .....

**Prénom :** .....

**Age :** .....

#### Dossier sportif 2020-2021 :

- Renouvellement dossier sportif (dossier sportif déjà établi les années précédentes)
- Dossier sportif 2020-2021 (jamais de dossier sportif établi)

#### Fiche traitement médical

- Pas de traitement
- Fiche traitement jointe accompagnée de la copie de l'ordonnance correspondante

Désignation	Prix indicatif	Prix à payer
<b>Séjour Destination Champsaur</b> <b>Du 28 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2020</b>	610,00 €	.....
<b>TOTAL à payer lors de l'inscription</b>		.....
<b>Paiement par :</b> <input type="checkbox"/> Chèque bancaire <input type="checkbox"/> Chèques ANCV <input type="checkbox"/> Virement bancaire <input type="checkbox"/> Autres : .....		..... ..... ..... .....

Cadre réservé au CDSA 38 N° de Facture :

NOM : ..... Prénom : .....

*A barrer si pas de traitements*

Date : ...../...../.....

TRAITEMENTS MEDICAUX					
	POSOLOGIE				
	Matin	Midi	Soir	Coucher	Autres

AUTRES (Injections, soins médicaux spécifiques,...)					
	POSOLOGIE				
	Matin	Midi	Soir	Coucher	Autres

*Pilulier nominatif et ordonnance correspondante obligatoires.*

*A transmettre au départ du séjour.*